Dépôt des signatures pour la double initiative biodiversité et paysage

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Berne, le 08.09.2020

Embargo: mardi, 08.09.2020 à 11 heures

## Pour la biodiversité, contre le bétonnage : au peuple de se prononcer !

Aujourd'hui, les organisations de protection de la nature et de l'environnement ont déposé deux initiatives populaires fédérales qui totalisent ensemble plus de 213'000 signatures authentifiées : l'Initiative biodiversité et l'Initiative paysage. Elles veulent mettre un terme, en Suisse, au dramatique déclin de la biodiversité, à la destruction de la nature, du paysage et du patrimoine bâti, ainsi qu'au boom des constructions hors de la zone à bâtir.

Des paysages variés, des rivières vivantes, des sols fertiles, un riche patrimoine bâti : actuellement, une grande partie de ce qui fait l'attrait de la Suisse est soumise à de fortes pressions. Mais le monde politique et les autorités n'en font pas assez pour préserver ces richesses et, avec elles, nos futures conditions de vie. Ce message est porté par les associations Pro Natura, BirdLife Suisse, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et Patrimoine suisse, soutenues par d'autres organisations. Pour faire évoluer cette situation, elles ont déposé aujourd'hui, à la Chancellerie fédérale à Berne, <u>l'Initiative biodiversité</u> et <u>l'Initiative paysage</u> qui comptent respectivement 108'112 et 105'234 signatures authentifiées. Les cartons de signatures ont été disposés sur la terrasse du Palais fédéral à la manière d'un puzzle symbolique représentant la « Suisse de demain » colorée et diversifiée.

L'*Initiative biodiversité* veut renforcer la protection de la nature, du paysage et du patrimoine bâti comme tâche commune de la Confédération et des cantons, et obtenir que les moyens financiers et les surfaces nécessaires à la biodiversité soient enfin alloués, au bénéfice des habitats et des espèces menacés.

L'Initiative paysage insiste sur la séparation entre zones constructibles et zones non constructibles. Ce principe est inscrit dans la loi depuis longtemps, sans pour autant être respecté dans la réalité. Des limites claires doivent être fixées à la construction hors de la zone à bâtir, et le nombre de bâtiments et les surfaces qu'ils occupent doivent être plafonnés.

Les deux initiatives ont été lancées fin mars 2019 par Pro Natura, BirdLife Suisse, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage et Patrimoine suisse. Elles sont soutenues par l'ATE, l'Initiative des Alpes, Casafair, ChasseSuisse et d'autres organisations.

## **Contacts**

- Pro Natura: Sarah Pearson Perret, secrétaire romande, tél. 079 688 72 24
- BirdLife Suisse: François Turrian, directeur romand, tél. 079 318 77 75
- Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage : Roman Hapka, directeur adj., tél. 079 601 76 64
- Patrimoine suisse : Stefan Kunz, secrétaire général, tél. 079 631 34 67
- ATE: Stéphanie Penher, responsable Politique des transports et communication, tél. 031 328 58 56

## Citations

« La biodiversité, les paysages traditionnels et le patrimoine bâti ont une valeur énorme. Mais jusqu'à présent, le monde politique et les autorités ont négligé leur protection. Nous devons agir avant qu'il ne soit trop tard. Les deux initiatives sont des instruments importants pour cela. »

François Turrian, directeur romand BirdLife Suisse

« Aimeriez-vous passer vos vacances dans des villages sans personnalité, et dans des paysages bétonnés ? Cet été, de nombreuses personnes ont apprécié la nature, le paysage et la culture architecturale de la Suisse. Les deux initiatives demandent à la Confédération et aux cantons de préserver les paysages et le patrimoine bâti, afin que notre pays garde son identité pour les générations futures. »

Stefan Kunz, secrétaire général Patrimoine suisse

« Nous serons confrontés à des conséquences économiques dramatiques si nous n'arrêtons pas la disparition des espèces, prenons l'exemple de la pollinisation des cultures. Investir dans la biodiversité, par contre, amène non seulement une plus-value aux animaux et aux plantes mais également à l'économie, notamment à travers les entreprises de construction qui reçoivent des mandats ou les paysan-ne-s qui sont dédommagé-e-s pour leurs prestations. »

Ursula Schneider Schüttel, présidente Pro Natura, conseillère nationale

« C'est incroyable, des flots de machines de chantier arrivent dans des régions dans lesquelles les constructions sont interdites. Elles détruisent les perles du paysage suisse, ainsi que les habitats d'animaux et de plantes. »

**Roman Hapka**, directeur adj. Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage

« Un arrêt du mitage du territoire est essentiel pour réduire les nuisances des infrastructures routières sur la nature et la faune. De plus, un milieu construit moins étendu réduit la dépendance à la voiture et favorise l'essor d'une mobilité plus durable et sans énergie fossile : à pied, à vélo et en transport public. »

**Stéphanie Penher**, responsable Politique des transports et communication ATE Association transports et environnement